



IMMOBEL
since 1863

“Building the future,
adding value.”



COMMUNIQUE DE PRESSE
Information réglementée
Bruxelles, 20 juin 2016 – 17h40

Nouvelle étape franchie dans le projet de fusion entre IMMOBEL et ALLFIN.

IMMOBEL se réjouit qu’une nouvelle étape importante soit franchie dans le projet de fusion avec ALLFIN. Cette opération faisait l’objet de différentes conditions suspensives. A ce jour, les principales conditions ont été réalisées :

- L’Autorité belge de la Concurrence a donné son aval à la fusion.
- Les détenteurs d’obligations d’ALLFIN ont également approuvé le projet de fusion.
- ALLFIN a informé IMMOBEL d’avoir obtenu l’accord de BNP Paribas Fortis de libérer le gage accordé par ALLFIN sur ses actions IMMOBEL.
- Enfin, les banques d’IMMOBEL et d’ALLFIN ont donné leur accord quant à la renonciation à l’application des clauses de changement de contrôle à l’occasion de la fusion.

« Ces décisions sont importantes dans le projet de fusion qui devrait donner naissance au plus grand acteur de développement immobilier belge, coté en Bourse », remarque Marnix Galle, président du Conseil d’Administration d’IMMOBEL.

Pour que la fusion soit effective, les Actionnaires devront donner leur approbation lors de l’Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 29 juin prochain.

« La complémentarité des deux groupes, tant géographique qu’en termes de segments et de projets, ainsi que la très belle rentabilité et la gestion dynamique d’ALLFIN permettra de créer un groupe financièrement plus robuste, capable d’assurer une belle croissance et de saisir de nouvelles opportunités. Une situation qui bénéficie à l’ensemble de nos Actionnaires », conclut Alexander Hodac, CEO d’IMMOBEL.

Pour plus d’informations sur la fusion et le processus suivi, vous pouvez consulter le site www.immobelallfinmerger.com. Vous trouverez tous les documents en préparation de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2016 (dont une note ajoutée au site ce jour) sous l’onglet « Investisseurs », puis « Assemblées Générales » sur www.immobel.be.

Pour plus d’information :

Alexander Hodac*, Administrateur Délégué
+32 2 422 53 23
alexander.hodac@immobel.be

*représentant permanent de la société AHO Consulting bvba

A propos d’IMMOBEL :

IMMOBEL, cotée à la Bourse de Bruxelles depuis le 19 septembre 1863, est depuis plus de 150 ans un acteur majeur du développement immobilier en Belgique. Elle exerce également ses activités au Grand-Duché de Luxembourg et en Pologne. Ses métiers se déploient dans les secteurs des bureaux, du résidentiel et du lotissement, assurant la diversification de son portefeuille de projets. Sa vision du marché et son expertise lui permettent de concevoir, promouvoir et gérer d’ambitieux projets immobiliers, créateurs de valeur à long terme, respectueux de l’environnement et intégrant les grands enjeux de société.

IMMOBEL est cotée sur Euronext Bruxelles sous le libellé «IMMOBEL».

Pour plus d’informations, voir aussi: www.immobel.be